

83, rue Saint Fuscien  
80000 AMIENS

[www.sommenumerique.fr](http://www.sommenumerique.fr)

Tél. 03 22 22 27 27

Fax 03 22 22 03 57

[courrier@sommenumerique.fr](mailto:courrier@sommenumerique.fr)

**20140528\_DL\_02**

**OBJET :**

Election des vice-présidents

**Date de convocation :**

21 mai 2014

**Date de séance:**

**28 mai 2014**

**Date d'affichage :**

16 juin 2014

**Membres en exercice :** 43

**Membres présents :** 39

**Membres votants :** 43

**ABSENTS :** cf. PVS

**Adoptée à l'unanimité**

**Jours et heures d'ouverture  
du syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30  
et

de 14h00 à 17h30

L'an deux mille quatorze, le 28 mai à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Claude LECLABART, Président.

**Etaient présents :** Isabelle ALEXANDRE, Jean-Marie BLONDELLE, Jean-Yves BOURGOIS, Rémi BOUTROY, Stéphane BRUNEL, Ernest CANDELA, Gérard CARON, Philippe CHEVAL, Bernard DAVERGNE, François DEBEUGNY, Claude DEFLESSELLE, Myriam DEMAILLY, Denis DEMARCY, Yves DERRIEN, Anne-Marie DORION, Daniel DUBOIS, François DURIEUX, Stéphane HAUSSOULIER, Olivier JARDE, Jean-Marie LEBLANC, Jean-Claude LECLABART, Julien LEFEBVRE, Jean-Jacques LELEU, Patrice LETALLE, Jean-Christophe LORIC, Christian MANABLE, Emmanuel MAQUET, Jean-Dominique PAYEN, Paul PILOT, Christian PRUD'HOMME, Gérard RICHEZ, Florence RODINGER, François ROUILLARD, Jean-Pierre TETU, Bruno THIBAUT, Bénédicte THIEBAUT, Annie VERRIER, Michel WATELAIN, Isabelle de WAZIERS.

**Secrétaire de séance :** Julien LEFEBVRE

Suite aux élections municipales de mars 2014, les EPCI membres du syndicat mixte ont désigné de nouveaux représentants au comité syndical de Somme Numérique. Après l'élection du Président, il convient d'élire ses vice-présidents.

Le Président propose d'élire 3 vice-présidents représentant chacun le Conseil général, Amiens Métropole et les communautés de communes, en précisant les délégations : réseau, services et prospective/veille numérique.

Les membres du Comité syndical décident à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

**LE COMITE SYNDICAL**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la proposition du Président concernant le nombre de vice-présidents,
- Vu les candidats qui se sont présentés,
- Vu le résultat du vote au scrutin à main levée

**DELIBERE**

**ARTICLE 1** – Le Comité syndical décide de fixer le nombre de vice-présidents du syndicat mixte Somme Numérique à 3.

**ARTICLE 2** - Les vice-présidents de Somme Numérique sont :

1<sup>er</sup> vice-président (réseau) : Jean-Pierre TETU

2<sup>e</sup> vice-président (services) : Jean-Yves BOURGOIS

3<sup>e</sup> vice-président (prospective) : Stéphane HAUSSOULIER

**ARTICLE 3** – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.